

UNE POLITIQUE AGRO-INDUSTRIELLE AMÉLIORÉE POUR TIRER PARTI DU POTENTIEL DE LA ZLECAF

APPEL A CANDIDATURES ET NOMINATIONS¹



Cours en ligne bilingue
du 28 Septembre au 30 Octobre

¹ L'IDEP, la Commission de l'UA et l'AUDA-NEPAD encouragent et soutiennent fortement la participation des femmes fonctionnaires dûment qualifiées aux programmes de formation et de renforcement des capacités

UNE POLITIQUE AGRO-INDUSTRIELLE AMÉLIORÉE POUR TIRER PARTI DU POTENTIEL DE LA ZLECAF

Annonce en bref

Type de cours : Cours en ligne

Domaine du programme : Politique industrielle

Date : 28 septembre – 30 octobre 2020

Durée du contrat : 5 semaines

Connaissance des langues : Bilingue (anglais et français)

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de leur engagement à promouvoir le commerce intra-africain, les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UA ont approuvé l'accord de libre-échange avec l'Afrique (ZLECAf) en mars 2019. La ZLECAf vise essentiellement à stimuler le commerce intra-africain en établissant un accord commercial complet et mutuellement avantageux entre les États membres, dans les domaines du commerce des biens et des services, de l'investissement, des droits de propriété intellectuelle et de la politique de la concurrence. Des instruments de soutien ont été élaborés en vue de la réalisation des objectifs susmentionnés. Le plan d'action relatif au renforcement du commerce intra-africain (BIAT) vise à approfondir l'intégration des marchés africains et à augmenter de manière significative le volume des échanges commerciaux entre les pays africains, de 10 à 13 % actuellement à 25 % ou plus dans le courant de la prochaine décennie.

Reconnaissant les résultats transformationnels de l'industrialisation, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont approuvé et adopté le *Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA)* qui vise à mobiliser des ressources financières et non financières pour améliorer la performance industrielle de l'Afrique. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont chargé la Commission de l'Union africaine de le mettre en œuvre rapidement en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et d'autres partenaires au développement.

Les gouvernements doivent assurer une meilleure gestion de leurs matières premières et de leurs ressources naturelles au bénéfice des populations africaines et pour stimuler la croissance économique. La Stratégie continentale sur les produits de base de l'Agenda 2063 vise à identifier, formuler et orienter la mise en œuvre de politiques et de programmes qui permettront aux pays africains de créer de la valeur ajoutée, de tirer des revenus plus élevés des produits de base, de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et de promouvoir une diversification verticale et horizontale ancrée dans la création de valeur ajoutée et le développement de contenu local. La stratégie envisage une industrialisation axée sur les produits de base qui vise le développement des produits de base en Afrique pour impulser une transformation structurelle, sociale et économique du continent. Dans le même esprit, la Stratégie agro-industrielle continentale qui a récemment été approuvée, fournit un cadre pour la promotion de l'agro-industrie, y compris l'agroalimentaire, en Afrique, en mettant l'accent sur les piliers nécessaires à son développement.

Pour que l'Afrique puisse réaliser l'aspiration de l'Agenda 2063 à « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et le développement durable » (Aspiration 1), le continent doit surmonter les obstacles spécifiques au genre tout en investissant dans une agriculture moderne pour assurer une meilleure productivité et une plus grande production (Objectif 1.5). Il doit également tirer profit du vaste potentiel de l'économie de l'Afrique bleue des océans (Objectif 1.6). Par ailleurs, une gouvernance et une gestion efficaces des terres sont indispensables pour l'efficacité des efforts visant à promouvoir un développement socio-économique inclusif et durable en soutien à la transformation structurelle de l'Afrique. Une gouvernance foncière efficace incite les agriculteurs à adopter des technologies plus productives, facilite les investissements fonciers responsables à grande échelle et renforce l'engagement du secteur privé. En outre, les données empiriques indiquent que si les femmes agriculteurs utilisaient le même niveau de ressources que les hommes sur les terres qu'elles cultivent, elles obtiendraient les mêmes niveaux de rendement. L'écart de rendement entre les hommes et les femmes est en moyenne de 20 à 30 %, ce qui est attribué aux différences d'utilisation des ressources, comme le suggèrent les travaux de recherche. Il est particulièrement important de s'attaquer à l'insécurité foncière si l'on veut que les femmes et les autres groupes vulnérables aient accès aux ressources productives et bénéficient de la même manière des opportunités liées à la ZLECAf. On estime que le commerce intra-africain des produits alimentaires et agricoles connaîtra une augmentation de 20 à 30 pour cent à la suite de l'établissement de la ZLECAf. Des mesures ciblées en faveur des femmes sont nécessaires pour garantir que les femmes bénéficient des opportunités et ne soient pas davantage marginalisées. En outre, des mesures doivent être prises pour faire face aux problèmes liés au changement climatique et à d'autres facteurs environnementaux qui représentent un grand risque pour le secteur agricole (Objectif 1.7). Enfin, la réalisation de l'Aspiration(1)

nécessite fondamentalement la création d'une prospérité partagée qui se fera par l'intermédiaire d'une transformation sociale et économique du continent grâce à l'industrie manufacturière, à la création de valeur ajoutée et à l'innovation fondée sur la science et la technologie, y compris dans la première industrie de l'Afrique, l'agro-industrie (Objectif 1.4).

Il convient de mentionner que l'écologie ne doit pas être mise à l'écart du processus. Certains pays africains accomplissent des progrès remarquables, en mettant particulièrement l'accent sur les questions de l'eau, de l'énergie et de l'agriculture, en intégrant systématiquement le développement à faible intensité de carbone et la résilience au climat dans leurs plans et leurs décisions. Mais de nombreux pays ne se sont toujours pas penchés sérieusement sur la meilleure façon de tirer parti de la dynamique de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat et sur la durabilité pour accélérer leurs propres plans de croissance, de transformation structurelle et d'industrialisation durable.

C'est maintenant le moment idéal pour repenser les plans de croissance à long terme afin de parvenir à une industrialisation verte et inclusive. Les pays africains peuvent se tenir en retrait et regarder en silence les autres pays prendre la tête dans la construction d'une économie verte ou ils peuvent profiter de leur position actuelle de faible émetteur de carbone pour sauter les premières étapes. Si elles prennent la dernière option comme stratégie, de nombreuses économies africaines réussiront à coup sûr. C'est dans le cadre de la relance du développement agro-industriel en Afrique et du soutien à la mise en œuvre de l'initiative AIDA dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, que la Commission de l'UA, l'AUDA-NEPAD et l'IDEP organisent un cours en ligne de quatre semaines sur l'amélioration de la politique agro-industrielle afin de tirer parti du potentiel de la ZLECAf.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de ce cours est de contribuer au renforcement des capacités nationales et régionales en matière de conception et de mise en œuvre efficaces de politique visant à stimuler une croissance accélérée de l'agro-industrie sur le continent en appui aux ambitions de développement économique inclusif et durable de la ZLECAf.

Le cours abordera les préoccupations politiques exprimées par la plupart des gouvernements africains, qui comprennent, entre autres, l'amélioration de la production et de la productivité agricoles, le renforcement des liens entre l'agriculture et le secteur industriel en particulier, sans tenir à l'écart les autres secteurs économiques, le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, la lutte contre la pauvreté, la création d'emploi, la promotion des actions en faveur d'un environnement durable et l'amélioration des moyens de subsistance durables en milieu rural, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le cours vise également à sensibiliser les participants à l'approche intersectorielle dans la formulation des politiques. Ce faisant, le cours présente aux participants non seulement l'état actuel des connaissances et les enseignements comparatifs à retenir pour l'Afrique, mais aussi certaines meilleures pratiques qui montrent comment une politique agro-industrielle intégrée et globale peut être utilisée pour promouvoir la transformation économique et le bien-être social.

Les objectifs spécifiques du cours sont les suivants :

- a) Fournir des informations et des outils d'analyse pour renforcer la capacité des participants à formuler et à mettre en œuvre des stratégies pour relever les défis et saisir les opportunités associées à la réalisation de la croissance accélérée souhaitée dans les domaines agro-industriels compétitifs au niveau régional et mondial en Afrique ;
- b) Offrir aux participants la possibilité d'examiner les mesures pratiques et les enseignements tirés de l'intégration du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) et de la Stratégie agro-industrielle continentale de l'UA dans les systèmes nationaux afin de stimuler les actions à mener au niveau local, tout en tenant compte des interdépendances entre l'industrialisation et la ZLECAf récemment adoptée ;

- c) Offrir aux participants des possibilités de réseautage et d'échange d'idées entre pairs sur les pratiques efficaces qui ont fait leurs preuves dans le développement de l'agro-industrie en tant que moteur principal de la création de richesses nationales, de la création d'emplois et de la promotion des possibilités entrepreneuriales pour les hommes et les femmes des zones rurales.

COMPÉTENCES À TRANSMETTRE

À l'issue de la formation, les participants auront acquis des connaissances et des compétences approfondies en relation avec :

- l'étendue de l'agro-industrie en Afrique et sa performance (contribution au PIB, à l'emploi, volume du marché, etc.) ;
- l'environnement des politiques qui stimulent (ou entravent) la croissance accélérée de l'agro-industrie en Afrique ;
- le rôle de l'agro-industrie dans la réussite de la ZLECAf (quelles sont les interdépendances entre la ZLECAf et l'agro-industrie et comment interagissent-elles), et les opportunités de croissance offertes par la ZLECAf à l'agro-industrie africaine ;
- les politiques visant à renforcer la croissance de l'agro-industrie au moyen (a) de l'introduction de technologies émergentes, notamment l'automatisation, l'apprentissage automatique par intelligence artificielle, l'IdO, les TIC, etc. (b) du renforcement de la compétitivité de nos entreprises dans le monde et de l'engagement de celles-ci dans les chaînes de valeur mondiales, ainsi que le développement de chaînes de valeur au niveau régional ; (c) de la garantie d'un impact direct sur le bien-être des populations locales grâce au développement des PME notamment par les jeunes et les femmes ; (d) du renforcement de l'engagement du secteur privé dans l'agro-industrie et les chaînes de valeur régionales ; (e) de la garantie de la pérennité des opérations dans toutes les chaînes de valeur agro-industrielles ; (f) de la garantie de la sécurité et de l'étiquetage des aliments ; (g) du renforcement de l'éthique et de la responsabilité sociales ; et (h) de l'intégration de la question de la gouvernance foncière dans les stratégies et politiques de développement agricole et agro-industriel ;
- de la mise en place de chaînes de valeurs agro-industrielles au niveau régional et continental, en s'appuyant sur la R&D et les partenariats.

CONTENU

Le cours est composé de plusieurs modules qui traitent de manière approfondie un large éventail de questions relatives aux politiques, aux stratégies et à la gestion du développement agro-industriel en Afrique, et permettent aux participants de mettre en application pratique les connaissances proposées. Les modules examinent également les possibilités d'application des connaissances dans le contexte du déconfinement et de la relance des économies après la crise de la COVID-19.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET MODE DE DIFFUSION

Le cours sera dispensé pendant un mois plus une semaine d'évaluation, soit du 28 septembre au 30 octobre 2020. Le cours sera animé de manière asynchrone sur une base hebdomadaire et les participants sont tenus de participer aux discussions hebdomadaires en ligne. Les cours sont conçus de manière à ce que les apprenants soient également en mesure de s'auto-évaluer avec des quiz intégrés. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Internet et une liste d'ouvrages recommandés pour lecture sont fournis aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le thème du cours. Le cours sera dispensé en anglais et en français. La durée du cours est fixée à quatre semaines, avec la cinquième semaine consacrée à l'évaluation finale. L'équipe pédagogique comprend un directeur de cours, une équipe de modérateurs et des personnes-ressources des institutions partenaires ayant des connaissances et une expertise en matière de politique industrielle, en général, et de conception et de mise en œuvre agro-industrielle en Afrique, en particulier.

CERTIFICAT

Un certificat sera délivré par l'IDEP, la Commission de l'UA et l'AUDA-NEPAD à tous les participants qui réussiront aux autoévaluations relatives aux cours présentés pour chaque module.

ADMISSION AU COURS

Les candidats à ce cours doivent être au moins titulaires d'une licence, de préférence dans le domaine de l'ingénierie industrielle, l'économie, le commerce, l'industrialisation, l'agroéconomie, la planification et le développement durable. En outre, ils doivent avoir deux années d'expérience professionnelle. Les femmes sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants seront acceptés au cours sur une base de roulement et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires. Les dossiers de candidature doivent être complétés exclusivement en ligne sur la plateforme de candidature de l'IDEP à l'adresse <https://www.unidep.org/?apply>

PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse principalement aux hauts fonctionnaires des ministères et des départements extra-ministériels chargés de l'agriculture, de l'industrie, des stratégies de développement des chaînes de valeur, des investissements et des questions environnementales et climatiques liées au secteur agro-industriel. Sont également encouragés à participer les fonctionnaires des Communautés économiques régionales (CER) directement responsables des questions de politique agro-industrielle, les professionnels du secteur privé et des organisations de la société civile ainsi que les universitaires (chercheurs et étudiants).

PRÉREQUIS TECHNIQUES

L'accès à l'internet est une condition essentielle pour la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciels, sont nécessaires pour suivre cette formation en ligne. Veuillez consulter votre administrateur réseau ou la personne responsable du Système Informatique afin de vous assurer que vous disposez des éléments suivants :

- Plateforme : Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur ; Mac OS 9 ou Mac OS X ; Linux
- Matériel : 64 Mo de RAM, 1 Go d'espace disque disponible
- Logiciels :
 - o Adobe Acrobat Reader
 - o Adobe Flash Player
 - o Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
 - o Navigateur : Internet Explorer 7 ou supérieur ou Firefox 36 ou supérieur
- Modem : 56 K
- Veuillez noter que JavaScript, les cookies et les pop-ups doivent être activés

DATES IMPORTANTES

- Date limite de réception des candidatures et des nominations : 24 juillet 2020
- Période de cours : 28 septembre au 30 octobre 2020

CONTACT

Division Formation et Recherche de l'IDEP : Tél. : +221 33 829 55 00 / Fax : +221 33 822 29 64
Courriel : ECA-IDEP-TS@un.org

N.B. La Commission de l'UA, l'AUDA-NEPAD et l'IDEP encouragent et soutiennent fortement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées dans leurs programmes de formation et de développement des capacités.